

# La facilitatrice

Libérer l'expression, favoriser l'action

Fiche formation-action 4

## Travail réel et santé au travail : piloter la QVT avec la clinique du travail

Parce que la qualité de vie au travail dépend avant tout du travail lui-même, cette formation-action vise la mise en œuvre de processus d'amélioration adaptés aux réalités opérationnelles et psychosociales de votre organisation. A l'issue des 4 séances échelonnées, les participants sont en mesure de piloter la concertation sociale pour la prévention des risques et l'amélioration de la qualité du travail.

- Enquêter et repérer les enjeux de transformation
- Mobiliser et remonter les solutions du terrain
- Organiser des dispositifs permanents de concertation
- Elaborer une politique de prévention et d'amélioration

### Méthodes pédagogiques

Retours d'expériences

Controverse et élaboration collective

Action en situation

Mise en rapport des pratiques et des concepts (cliniques et sciences du travail)

### Contenus pédagogiques

Fondements et cadres juridiques de la QVT, obligations employeur (livret remis aux participants)

Méthodes d'enquête et d'entretien autour du travail réel en clinique du travail

Identification des situations à fort enjeu dans l'organisation

Organisation de la concertation et du pilotage

Planification et priorisation des objectifs de prévention et d'amélioration

**Public visé :** élus aux CSE, délégués syndicaux, cadres de proximité, acteurs internes de la prévention des risques.

**Nombre de participants :** 5 à 12

**Tarifs :** 2400 euros/groupe (intra)

**Prérequis :** exercer des responsabilités en prévention des risques, dans le cadre d'un mandat, d'un poste ou d'une mission  
être volontaire pour intégrer un groupe de pilotage de la QVT dans son organisation

**Durée :** 14h, 4 séances de 3h30

**Intervenante :** Armelle Barré, formatrice et psychologue, clinicienne du travail

**Dates :**

**Lieu/accès :** cette formation est organisée en intra, au sein de votre organisation.

**Modalités d'inscription :**

Réunion préalable d'information et de recueil des attentes avec les salariés concernés

**Modalités particulières :** la participation d'un représentant de l'employeur peut être requise à la fin des séances 2 et 4

**Poursuites de parcours :**

Animer un espace de discussion (ANI QVT 2013)

Améliorer ses écrits professionnels

Comprendre le travail réel pour mieux le défendre

Armelle Barré, consultante-formatrice en portage salarial

06 08 65 21 23

[contact@lafacilitatrice.fr](mailto:contact@lafacilitatrice.fr)

<https://lafacilitatrice.fr/>

**CADRES**  
EN MISSION

## Programme pédagogique

| Contenus   | Objectifs pédagogiques   |
|--|--|
| <p>Séance 1<br/> <b>De la QVT à la coopération pour la qualité du travail réel</b><br/> Rappels : brève histoire du droit en santé au travail, fondements juridiques, obligations employeur</p> <p>Elaboration entre participants du cadre de travail collectif en formation-action</p> <p>Elaboration collective : le travail entre aliénation et émancipation (carte mentale).</p> <p>Détermination et répartition des tâches en intersession : l'enquête préalable</p>  | <p>S'emparer du livret mémo : fondements et cadres juridiques de la QVT</p> <p>Poser le cadre et les règles du travail collectif</p> <p>Aborder la psychodynamique du travail</p> <p>Développer une attitude critique sur les modèles « prêts à l'emploi » en matière de QVT</p> |
| <p>Séance 2<br/> <b>Enquêter et repérer les enjeux de transformation</b><br/> Mise en commun des résultats de l'enquête préalable (indicateurs, DUE, PV CHSCT/CSSCT, premiers retours terrain): méthodologie de l'analyse documentaire (travail en sous-groupes)</p> <p>Présenter un enjeu de transformation : élaboration collective à partir d'une situation choisie</p> <p>Détermination et répartition des tâches en intersession : les thèmes et les temps d'enquête à proposer aux salariés</p>                                | <p>Acquérir des méthodes d'enquête en clinique du travail (pré-enquête)</p> <p>Recueillir, analyser et synthétiser l'information pertinente</p> <p>Présenter un enjeu de transformation et le soumettre à la discussion</p>  |
| <p>Séance 3<br/> <b>Mobiliser et remonter les solutions du terrain</b><br/> Debriefing des tâches en intersession<br/> Focus sur l'invisibilité et « l'indicibilité » du travail réel</p> <p>Simulation de groupe de concertation à partir d'une situation-problème choisie par les participants</p> <p>Debriefing et élaboration d'une carte mentale : faciliter les échanges et la construction de solutions collectives</p> <p>Détermination et répartition des tâches en intersession : expérimenter un espace de discussion</p> | <p>Elaborer les conditions d'un échange collectif sur le travail réel</p> <p>Appréhender le droit à l'erreur (et les bénéfices de l'erreur)</p> <p>S'initier à la posture de facilitation</p>  |
| <p>Séance 4<br/> <b>Elaborer une politique de prévention et d'amélioration par la concertation</b><br/> Retour sur l'expérience et axes d'amélioration</p> <p>Méthodes de synthèse et de restitution anonymisée</p> <p>Organiser et planifier le pilotage de la concertation pour la qualité du travail selon les ressources et les contraintes organisationnelles</p> <p>Bilan de la formation et poursuite de l'action</p>   | <p>Remonter et mettre en valeur l'expérience du terrain</p> <p>Proposer des axes d'amélioration organisationnelle</p> <p>Mettre en place un dispositif de concertation</p>   |